

**Responsable UE**

Nathalie Noel

**Président de jury**

Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**

Carine Dujardin

**Contact**

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

**Bloc 1 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

30 crédits • 600 points • 420 heures

## Activité.s d'apprentissage

---

**F1600 - Photographie-atelier**

30 crédits • 600 points • 420 heures • Noel Nathalie, Hannotte Vinciane, Ledure Elodie

## Acquis d'apprentissage

---

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Exploiter tant la lumière disponible que la lumière construite dans la prise de vue instantanée et mise en scène à travers différentes thématiques
- Utiliser le langage technique adéquat dans sa pratique
- Développer son point de vue à travers ses photographies en respectant les contraintes techniques et plastiques
- Expérimenter les différentes phases de réalisation du travail (post-production).

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

---

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

## Compétences

---

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C8 de notre référentiel interne.

### Objectifs

---

- Acquisition du langage technique et de la manipulation générale du vocabulaire de l'appareil photographique.
- Réalisation simple et efficace de P.V. d'objets en studio en lumière artificielle (flash).
- Techniques élémentaires des éclairages de base adaptées aux objets en fonction de leurs caractéristiques propres.
- Evolution de l'image reproduction à l'image représentation.
- Création d'une ambiance par la lumière.
- Cohérence dans un travail conséquent à terme au niveau de la thématique, de la forme et du fond.

### Contenu

---

- Technologies photographiques de base.
- L'appareil reflex numérique et argentique.
- Le flash électronique de studio.
- la lumière et les principaux éclairages.
- Le posemètre.

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

- Méthode inductive et socio-constructiviste.
- Approche de la théorie photographique par la pratique de l'observation et de l'analyse, l'exercisation, l'expérimentation, la création, la mise en commun et l'évaluation.
- Travaux pratiques en atelier.
- Variation entre travail individuel et travail en groupe.
- Mise en commun et critique des travaux réalisés.

### Bibliographie

---

- Bigras, C., Choquette, M. & Powell, J. (2010). Techniques d'éclairage pour la photographie des objets de musée. Ottawa : Institut canadien de conservation.
- Alekan, H., (1979). Des lumières et des ombres. Paris : Centre National des Lettres.
- Gaudry, D. (2004). La lumière, expériences pratique et savoir-faire. Bruxelles : De Boeck.
- Marchesi, J. (1996). La technique professionnelle de l'éclairage. Suisse : Bron Electronik.
- Chevalier, J. & Gheerbrant, A. (1982). Dictionnaire des symboles. Paris : Robert Laffont.
- Wiedemann, J. (2006). Advertising now. Paris : Taschen.
- Apport de documents de références. (Images du Web)
- Le mode d'emploi de son appareil !

### Mode d'évaluation pratiqué

---

L'évaluation pratiquée pour ce cours (Q1 et Q2) est une EVALUATION ARTISTIQUE et ne peut faire l'objet d'une seconde session.

Le premier quadrimestre comptera pour 25% des points et le second, également pour 25%.  
Donc, la note de fin d'année comprendra 50% de la note attribuée par le professeur titulaire du cours + 50% de la note attribuée par le jury de fin d'année.

L'évaluation du cours de Studio est ajoutée à celle du cours de Reportage et de Recherches artistiques et graphiques pour former l'évaluation de "l'UE n°1 Atelier Photo".

La présence et la participation active à l'atelier est obligatoire en tant que photographe et aussi en tant qu'assistant. Conformément au règlement, le non-respect de cette règle, peut entraîner le refus de la présentation au jury de fin d'année.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

## Objectifs

---

L'étudiant développe son point de vue sur la réalité.  
L'étudiant maîtrise un matériel photographique (réflex numérique).  
L'étudiant traite, améliore ses photos afin de présenter son travail en une série d'images cohérentes.

## Contenu

---

Comment photographier?

Réalisation de thèmes sur des sujets imposés ou libres.  
Maîtrise technique (exposition, focale, profondeur de champ,...).  
Apprentissage du traitement de l'image dans Lightroom et Photoshop.  
Importance de la lumière, de la composition de l'image, du cadrage,...

Adopter un point de vue et un regard critique sur la réalité.

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Discussion et échange sur la manière d'aborder les thèmes et leurs contenus.  
Un carnet de recherche accompagnera l'étudiant dans son travail photographique pour les cours d'atelier ainsi que pour les cours techniques.  
Critique, analyse et sélection des prises de vue.  
Traitement, amélioration des images sélectionnées.  
Projection d'images.

ATELIER - DISCUSSION - INFORMATION.

## Bibliographie

---

Photo noir et blanc -labo numérique- (J. Beardsworth)  
La photographie (E. Boubat)  
Time Life  
Le guide de la photographie (M. Biderbost)  
Vie et mort de l'image (R. Debray)  
Images du Web

## Mode d'évaluation pratiqué

---

L'évaluation pratiquée pour ce cours est une EVALUATION ARTISTIQUE et ne peut faire l'objet d'une seconde session.  
La présence et la participation active au cours, la présentation régulière de l'avancement des thèmes, l'investissement personnel, le point de vue, la cohérence et le contenu du reportage seront pris en compte lors de l'évaluation.  
Les travaux devront être de qualité technique suffisante.  
Un carnet de recherche accompagnera l'étudiant dans son travail.

Le premier quadrimestre comptera pour 25% des points et le second, également pour 25%.  
Donc, la note de fin d'année comprendra 50% de la note attribuée par le professeur titulaire du cours + 50% de la note attribuée par le jury de fin d'année.  
L'évaluation du cours de Reportage est ajoutée à celle du cours de Studio et de Recherches artistiques et graphiques pour former l'évaluation de "l'UE n°1 Atelier Photo".

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours